

ARRÊTÉ DE COMPOSITION DU JURY - JUIN 2026

N° DES-BTSCPRP-2026-06-012

Fixant la composition des jurys de délibération du brevet de technicien supérieur
spécialité Conception des processus de réalisation de produits
session 2026

La directrice du service interacadémique des examens et concours,

Vu les articles D. 222-4 et suivants du code de l'éducation portant création du Service interacadémique des examens et concours des Académies de Paris, Créteil et Versailles et définissant les attributions de sa directrice ;

Vu les articles D. 643-1 et suivants du code de l'éducation relatifs au règlement général du brevet de technicien supérieur ;

Vu l'arrêté du 4 juin 2013 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Conception des processus de réalisation de produits ;

ARRÊTE :

Article 1 : Sont nommés président et membres du jury pour la délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Conception des processus de réalisation de produits :

Président : Monsieur Rodolphe PORTEFAIX, inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional ;

Enseignant-chercheur : Monsieur François LOUF ;

Enseignants : Mesdames Nabila ASSOUL, Samira DE CECCO, Yuliya ROMANYUK et Messieurs Victor BRODIN, Vincent DEHONGER, Ahmed MOUHIB.

Professionnels : Messieurs Sébastien COELHO, Emmanuel ESNEU, Alain KONYK, Riadh M'RABET, Stéphane PEZERIL, Christophe SCHERG.

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 16 juin 2026

Aurore COLLET

